



JEUNESSE SPORTIVE CARAMANAISE RUGBY

VIDE GRENIER – Dimanche 26 mai 2019

Fiches inscriptions

Je Soussigné : Mr, Mme, Melle

NOM Prénom

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Titulaire de la pièce d'identité n° :

Délivrée le : Par :

Veuillez joindre une photocopie de votre carte d'identité recto verso.

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur de :

Ne pas être commerçant (e)

Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce)

Non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Nombre de personnes sur le stand : (Pièce d'identité obligatoire)

Réservation pour cette manifestation : (Réservation minimum 2 mètres).

..... Mètres linéaires X 2.50 € = , €

Paiement par chèque à l'ordre de JS CARAMAN RUGBY

Un reçu sera délivré sur demande.

Cette réservation ne pourra être prise en compte qu'accompagnée de :

1 chèque à l'ordre de JS CARAMAN RUGBY, du montant correspondant à la réservation.

La photocopie recto verso de la carte d'identité en cours de validité.

La fiche de renseignement dûment remplie.

Fait à

Le 2019

Signature obligatoire

Ce feuillet est à retourner impérativement avant le 16 mai 2019, accompagné des pièces demandées et du règlement par chèque à l'ordre de JS CARAMAN RUGBY chez :

Mr FOLTRAN Fabrice
1 Boulevard Gallieni
31460 CARAMAN

Renseignement au **06 13 29 56 72**

Cadre réservé à l'organisation
Emplacement n°

Date de Réception : / / 2019
N° d'ordre :



OUVERTURE AU PUBLIC DE 9 HEURES A 18 HEURES

REGLEMENT et INSTALLATION

Article 1 : Cette manifestation est organisée par Jeunesse Sportive Caramanaise Rugby, association loi 1901. Cette manifestation se déroulera au stade de l'Estanquette à CARAMAN. Autorisation : Mairie de CARAMAN.

Article 2 : Les bulletins d'inscription devront être dûment remplis et retournés dans les meilleurs délais accompagnés du montant total de la participation pour être pris en considération. Les réservations seront enregistrées dans l'ordre de réception. Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou d'annuler toute candidature qui, à leur avis, serait à même de troubler le bon ordre ou la moralité de cette manifestation sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité de toute sorte.

Article 3 : Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre l'organisation en cas de perte, vol, détérioration, etc. ... des objets et documents exposés qui restent sous leur entière responsabilité et à leurs risques et périls.

Article 4 : Toute réservation non accompagnée du règlement correspondant ne sera pas retenue.

Article 5 : En raison des décrets 881030 et 881040 concernant la vente et l'échange de biens mobiliers dans les manifestations publiques, les exposants doivent fournir les renseignements nécessaires afin de pouvoir être inscrits sur le registre de la manifestation.

Article 6 : Les exposants devront, dès leur arrivée, se faire connaître auprès des organisateurs. Prière de noter sur le bulletin de réservation le nombre de personnes présentes sur leur stand.

Article 7 : Aucune modification d'emplacement ne pourra avoir lieu.

Article 8 : Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'intempéries.

Article 9 : Les exposants pourront prendre possession de leur emplacement de 7H à 9H et aucun départ ne sera autorisé avant 18H.

Article 10 : Nous demandons aux exposants de respecter l'environnement du stade et de nettoyer votre emplacement au moment du départ.

Un sac poubelle sera fourni à tous les participants. Merci.

RESTAURATION

Dès 7 heures du matin : Un bon pour un café offert par l'organisation vous sera remis dès votre arrivée.

Des viennoiseries seront en vente à la buvette.

Des repas chaud et froids seront servis à partir de 11 H.

Sandwicherie, formules grill et buvette seront disponibles à la vente dans l'enceinte du vide grenier.

Possibilité de repas à emporter sur commande le matin.

Le règlement et la fiche d'inscription de cette manifestation sont à votre disposition sur les sites <http://caraman-rugby.fr> et <http://vide-grenier.org> ainsi qu'à la mairie de CARAMAN.